



# L'INFOLETTRE DU RÉSEAU COOPÉRATIF

## -JUILLET 2020-

Le **Réseau coopératif Europe-Écologie-Les-Verts** est l'un des deux collèges du **Mouvement EELV**. Il se distingue du collège Parti politique par sa structure horizontale.

Rédigée par des membres du **Comité national d'animation du Réseau coopératif (CNARC)**, cette **infolettre** a pour objectif de présenter la diversité des actions et engagements des **Coopérateurs et Coopératrices du Mouvement EELV**.

Nos Infolettres font apparaître **les points de vue différents** qui coexistent au sein du **Réseau coopératif**. De manière toute aussi importante, elles sont destinées à faire connaître les actions militantes écologistes que nous portons ou soutenons.

**Bonne lecture !**

Le Comité de rédaction

### SOMMAIRE

- **La Coopérative EELV, membre fondateur de l'Archipel de l'écologie et des solidarités.**
- **Atelier aux JDE : l'énergie de la (dé)mobilité**
- **Attention mesdames et messieurs, le spectacle de la relance verte va commencer !**
- **Croissance exponentielle, un défi cognitif.**
- **Croissance ou décroissance ?**
- **Renouveler son adhésion au Réseau coopératif !**

### La Coopérative EELV, membre fondateur de l'Archipel de l'écologie et des solidarités.

L'**Archipel de l'écologie et des solidarités** a été créé officiellement le vendredi 17 juillet. Elle comprend déjà 15 organisations<sup>(1)</sup>, huit venant du monde politique, sept venant du monde de la société civile, et 35 personnalités qui y ont adhéré individuellement. Sa première assemblée générale se tiendra le samedi 19 septembre après-midi à Paris, avec d'autres organisations qui ont déclaré leur intention d'y participer, mais qui ont des processus de décision relativement longs.

Les principaux partis politiques sur l'échiquier de la gauche qui s'écologise, dont certains étaient pourtant présents dans le projet de fondation de l'Archipel (EELV, PS, GénérationS) n'ont pas choisi à ce jour d'y participer. Ils se privent ainsi de la possibilité de sortir de leur logique de politique compétitive et préférer une logique de coopération, pour obtenir, pensent-ils, chacun de leur côté, en leur for intérieur, le Graal d'un président de la République sortant de leurs rangs, grâce à des accords entre appareils de partis, dont ils seraient le bénéficiaire.

L'Archipel de l'écologie et des solidarités se positionne quant à lui sur le long terme de la décennie 2020-2030, et il saura progressivement trouver sa place dans la sphère médiatique, et, je l'espère, faire émerger chez les citoyens électeurs, dès 2022, un changement de paradigme dans la manière de choisir leurs représentants. Ce changement est déjà visible dans la société, avec la désaffection progressive des électeurs pour les partis politiques. Le risque de voir cette grande majorité

d'abstentionnistes voter pour un président populiste comme aux États-Unis, au Brésil, en Grande Bretagne, et ailleurs, est également plausible en France. L'Archipel de l'écologie et des solidarités n'est qu'un outil pour construire une alternative à ce risque, un projet de société qui soit désirable auprès de la grande majorité des citoyens, qui ne soit pas basé sur un leader charismatique mais sur une vision partagée d'une autre manière de vivre en société.

L'une des premières tâches de l'Archipel va être d'élargir sa base en nombre d'organisations, qui deviendraient ses relais pour diffuser sa vision d'une autre société, celle du bien vivre. Le choix de qui seront les porteurs de cette vision dans les institutions sera accessoire dans un premier temps. Dans un second temps, il sera nécessaire d'identifier qui seront, dans la logique de la constitution actuelle, celles et ceux qui porteront ce projet, un ou une candidate à la présidence de la République, mais aussi 577 candidats à la députation, et aussi les candidats aux élections sénatoriales. Ces trois institutions, une fois réunies autour de la volonté d'aller vers une société française du bien vivre, permettront seules de mettre fin à cette logique électorale conduisant la France à avoir une monarchie de fait. D'où l'intérêt d'avoir une structure permanente sur le long terme.

La Coopérative EELV sera l'une des forces motrices de l'Archipel de l'écologie et des solidarités, car nous avons comme objectif depuis notre création en 2010, d'expérimenter de nouvelles manières de faire de la politique, que ce soit dans la recherche du consensus ou du consentement, de l'absence de leader, de la pratique du tirage au sort, toutes utilisées avec succès par notre coopérative, et dont la gouvernance de l'Archipel s'inspirera largement dans ses propres règles de gouvernance.

Denis Guenneau,

Coopérateur EELV,

Provence-Alpes-Côte d'Azur

<sup>(1)</sup> Dans l'ordre chronologique d'adhésion : le Réseau coopératif EELV, l'association Utopia, l'association AIRS, le parti Ensemble !, le parti CAP21, l'association des Convivialistes, l'association Archipel des alizées, la Fondation Copernic, le parti Liberté Écologie Fraternité, le mouvement politique Pour une Écologie Populaire et Sociale, le parti Nouvelle Donne, le Mouvement écologiste indépendant, le parti

## Atelier aux JDE : l'énergie de la (dé)mobilité.

La Coopérative organise un atelier aux **Journées d'été** qui auront lieu **du 20 au 22 août 2020**. Ci-dessous une première proposition de synthèse.

Cela se passera à Pantin et ce sera un atelier au public restreint, filmé et retransmis sur les réseaux sociaux.

### Titre : L'Énergie de la (dé)mobilité.

#### Description :

- La démobilité, c'est diminuer nos déplacements contraints et pendulaires (travail, approvisionnement, culture, scolarité).
- C'est aussi définir une organisation de mobilité minimum et ses synergies avec le fret et son modèle, et aussi le chemin pour y arriver.

Ce chemin de transition ne peut pas imaginer laisser de côté les (sur)équipements en véhicules existants et le modèle de transports en commun qui démontre aujourd'hui sa faiblesse sanitaire, conséquence des remplissages excessifs, liés à des modèles économiques d'économie d'échelle. Sans compter que la vision actuelle des renforcements de ces transports en commun fait que tout nouvel équipement est aussi un appel d'air à plus de mobilité.

### Nous devons donc explorer en premier lieu la requalification de l'existant et privilégier les techniques aujourd'hui facilement accessibles techniquement, humainement et socialement.

En ce qui concerne l'énergie, la seule voie de l'électrification du parc est une vision au périmètre de réflexion étriquée, ne prenant en compte que la dimension des pollutions.

Par exemple, les transports au biogaz (issu des énergies renouvelables) sont peut-être une réponse aussi pertinente : on sait produire le combustible, il ne pollue pas trop, le réseau de distribution existe et le parc de voitures existantes est adaptable avec un kit que l'on sait faire. N'est-ce pas l'énergie de la transition ? Et dans quelles conditions ?

Et puis, quelle peut être la place de l'hydrogène, comme stockage des énergies renouvelables, comme combustible direct ou adapté après méthanation (ne pas confondre avec méthanisation) ?

Il y a t-il un scénario de transition ? Plus humain, plus maîtrisable, plus écologique ?

#### Déroulement.

- **Introduction de l'atelier** : Christian Olive.
- **Présentation des impacts de la démobilité** : (parité voulue, une femme, proposition attendue).
- **L'énergie de la mobilité vu de l'Europe, ses choix, ses tensions** : Karima Delli
- **Un scénario de transition** : Christian Couturier (Negawatt et Solagro, accord de principe).

Christian Olive  
Coopérateur EELV  
Languedoc-Roussillon

## Attention mesdames et messieurs, le spectacle de la relance verte va commencer !

L'écologie politique a dû affronter toutes sortes de prototypes de climatosceptiques. À mesure qu'elle devient plus forte, plus convaincante, ses contempteurs se font plus féroces. Elle a surtout trouvé son Grand illusionniste. Car Macron a une façon très personnelle de tirer les vertes leçons des municipales et de la Convention citoyenne pour le climat (CCC), intensifiant les effets de manche écologiques des trois dernières années. Cette stratégie, appelée relance verte, tient en **sept tours de magie** consistant à faire croire que l'on a mesuré l'impérieuse urgence, alors que l'on ne fait rien ou si peu.

- **Tour n°1 : réinventer la démocratie participative.** Fort d'avoir entendu les Gilets jaunes, Macron lance, bien après le grand débat national, une CCC qui travaillera neuf mois pour présenter une série de propositions, dont quasiment toutes avaient déjà été élaborées par des ONG, collectifs, scientifiques, députés ou partis à vocation écologique. La démocratie pour gagner du temps !
- **Tour n°2 : entretenir le flou.** Un bon exemple, le nucléaire, grand absent des analyses de la CCC. Au-delà de la fermeture de Fessenheim décidée par son prédécesseur, impossible de distinguer les intentions profondes du Président sur l'avenir du nucléaire, le renouvellement des centrales existantes, l'évolution de la structure d'EDF et les enjeux des EPR. Il annonce un nouveau mix énergétique, mais lequel exactement ?
- **Tour n°3 : faire mine de découvrir** ce qui existe déjà. Exemple n°1, l'objectif ZAN (Zéro artificialisation nette) que l'on promet d'atteindre, alors qu'il existe déjà dans le plan biodiversité de 2018. Exemple n°2, le plan vélo qui figure dans la loi d'Orientation des mobilités (LOM). Exemple n°3, l'extension des ZFE (Zones à faibles émissions) interdisant les centres-villes aux véhicules les plus polluants. Sauf que celles annoncées auparavant n'ont pas toutes été réalisées, donnant lieu à pression du Conseil d'État et amende de la Commission européenne.
- **Tour n°4 : jouer habilement de l'échelle de temps**, en allongeant les délais de mise en œuvre. La transition écologique, nous dit le Président, est un chantier de longue haleine. Ainsi le calendrier de mise en œuvre des 146 propositions acceptées de la CCC est déjà repoussé, un texte devant être présenté à la concertation à l'automne pour être examiné en 2021. Quant à la nécessaire réforme de la fiscalité écologique, elle est remise à 2022, c'est-à-dire à la prochaine mandature.
- **Tour n°5 : promouvoir la compensation carbone.** Un joli subterfuge consistant à compenser les émissions de carbone issues des énergies fossiles par des plantations d'arbres. Un droit d'investir dans le marron, du moment que l'on investit dans le vert, neutralisant ainsi le bilan carbone. Compenser c'est un peu comme si on donnait un permis de chasse pour certaines espèces tout en faisant promettre au chasseur de bichonner les autres espèces. Compenser c'est plus facile qu'éviter ou réduire<sup>(1)</sup>. Et la compensation est trop mise en avant par les entreprises (cf. Air France) pour être tout à fait honnête.
- **Tour n°6 : se déguiser en champion de l'Europe.** Le Président nous rappelle à juste titre que de nombreuses propositions de la CCC sont de niveau européen : taxer

l’empreinte carbone aux frontières, faire évoluer les accords commerciaux et renégocier le CETA, réviser la PAC en faveur de l’agroécologie et d’une production autonome de protéines végétales. On pourra compter sur lui pour porter haut ces revendications ! Le problème est que l’évaluation du CETA qu’il prétend exiger à Bruxelles a déjà été effectuée par la commission Schubert en 2017 et que son rapport concluait à l’absence de cohérence du CETA avec l’Accord de Paris. Le problème, plus généralement, est qu’il doit composer des alliances avec d’autres chefs d’État et de gouvernement et donc s’aligner sur un plus petit dénominateur commun négocié dans le temps long. Toutes choses que notre Magicien sait pertinemment.

- **Tour n°7 : placer le ministère de l’écologie tout en haut de l’affiche**, au n°3 du gouvernement. Un affichage de volontarisme écologique qui ne franchira pas le seuil de l’action. Car, pour agir, il fallait ajouter les compétences « énergie » ainsi qu’« alimentation et agriculture » au portefeuille de la nouvelle ministre, ce que Total et la FNSEA bien entendu n’auraient pas accepté. Il fallait également s’assurer d’un rapport de force équilibré entre ministres de l’écologie et de l’économie, ce qui ne sera pas le cas, Bruno Le Maire étant puissant, car bien installé dans sa fonction.

Pendant que le Grand magicien officie, l’horloge carbone continue à tourner, inexorablement. Me viennent alors des pensées attendries pour Barbara, Dany, François, Pascal et la flopée de pseudo-écolos Macron-compatible qui ont su préserver leur âme d’enfant et ne demandent qu’à croire et croire encore aux tours de magie.

Patrick Salez  
Coopérateur EELV  
Poitou-Charentes

(1) « Éviter, réduire et compenser » est une méthode gouvernementale de prise en compte de l’impact environnemental des décisions publiques et activités économiques s’inscrivant dans un objectif de développement durable.

## Croissance exponentielle, un défi cognitif.

Une croissance exponentielle se produit quand une quantité augmente d’autant plus vite qu’elle est déjà grande. C’est le cas par exemple du nombre de malades infectés par le coronavirus. En France, il double en moyenne tous les quatre jours. Au bout de huit jours, ce nombre est multiplié par quatre, au bout de 24 jours, il est multiplié par 64 et par 256 après un mois. Donc rapidement, on obtient des nombres faramineux. Un nombre de nouvelles infections qui double tous les quatre jours signifie que la moitié des personnes infectées depuis le début de l’épidémie l’ont été depuis moins de quatre jours ! Ce phénomène d’emballement est donc difficile à appréhender, le modèle linéaire d’évolution de l’épidémie restant une référence du commun des mortels. Ce biais cognitif a d’ailleurs eu un impact sur l’adhésion (difficile) aux mesures de distanciation physique. La rapidité du réchauffement climatique constitue pour la Terre ce que la pandémie est pour l’humanité : un bouleversement brutal, qui peut très vite échapper à tout contrôle. Cette fois, l’élément perturbateur n’est pas un virus, mais l’espèce humaine, en particulier sa fraction vivant à l’occidentale. L’action humaine sur la Terre a un temps de doublement de l’ordre de 40 ans, qu’il s’agisse de notre emprise sur les minéraux, sur les ressources énergétiques, sur la biodiversité ou sur la pollution. L’ennui pour la Terre, c’est que cette échelle est

extrêmement courte : les systèmes vivants, les écosystèmes, sans parler de la géologie, ont des échelles de temps évolutives qui sont plutôt de l’ordre de cent mille à un million d’années. Autrement dit, le parallèle entre la fulgurance de l’épidémie de Covid19 pour l’humanité et la fulgurance du changement climatique pour la planète paraît quasi-parfait, et il doit nous aider à prendre conscience de l’urgence qu’il y a à agir. Pour un écologiste averti, le mirage des exponentielles n’est pas une découverte. C’est ce mécanisme qui avait été mis en évidence par le rapport de 1972 sur les limites de la croissance. L’évolution trop rapide de la population humaine, de l’emprise agricole, de l’industrialisation, du pillage des ressources naturelles et des pollutions nous mène au désastre. C’est ce même mécanisme qu’avait déjà mis en évidence Malthus en 1798 : la progression géométrique (exponentielle) de la démographie est en décalage croissant avec la progression arithmétique (linéaire) des ressources alimentaires. On ne peut sortir de ce dilemme qu’en maîtrisant la fécondité humaine.

Tout citoyen devrait comprendre ce que veut dire une exponentielle et en tirer les conclusions qui s’imposent : il est impératif d’agir politiquement de façon radicale afin d’instaurer une société post-croissance.

Michel Sourrouille  
Coopérateur EELV  
Poitou-Charentes

## Croissance ou décroissance ?

En biologie, une graine germe, un arbre croit se reproduit, grandit jusqu’à la plus grande taille, vieillit et meure. Ses restes brûlent ou passent au compost pour servir aux autres arbres.

En économie, une entreprise naît, s’organise, grandit, vieillit jusqu’à ce qu’elle dépose le bilan. Elle est détruite et parfois certains restes sont réutilisés par d’autres.

La notion de croissance semble inéluctable, c’est un processus naturel mais avec ses limites...

Un virus mute il se reproduit, se répand, et meure avec la population, si elle ne sait pas s’en protéger.

Un cancer apparait il grandit, se répand, et meure avec l’organisme qui l’héberge malgré lui.

La croissance n’est pas toujours un bienfait sans limite. Elle peut détruire.

En écologie la croissance d’une espèce permet la croissance de son prédateur, ce qui limite sa propre croissance, jusqu’à l’équilibre. La proie a souvent autant de chances de s’échapper que le prédateur de capturer sa proie.

Sans prédateur une espèce croît au-delà du raisonnable et détruit son propre environnement qui la détruit à son tour, laissant l’espace dégradé. Trop de moutons dans des pays arides contribuent à leur désertification.

En écologie, une croissance est limitée par une autre croissance, l’équilibre par la prédation.

Caricatures en exemple :

Avec trop de voitures, rouler en vélo devient dangereux et les vélos disparaissent.

Avec trop de vélos, rouler en voiture devient impossible, et les voitures disparaissent, brimant en plus tous ceux qui ne peuvent pas faire de vélo.

S’il y a de plus en plus de vélos, la croissance des voitures baisse, mais la demande en essence baisse, donc son prix, et il redevient intéressant de rouler en voiture. Un équilibre s’établit

entraînant un partage de l'espace public.

Tout déséquilibre est catastrophique.

L'économie actuelle a réussi à détruire la plupart de ses prédateurs.

L'existence d'un « communisme » pouvait limiter le pouvoir de prédation du capitalisme. Mais aujourd'hui sans l'équilibre d'un système concurrent, l'explosion des productions détruit la planète.

Au passage ce communisme n'en avait que le nom car pour moi le stalinisme a autant à voir avec le communisme, que le viol à l'amour.

Le crédit sert de moteur à cette croissance délirante, il permet de consommer ce que nous n'avons pas encore été capable de gagner. Aux entreprises, il autorise de produire plus d'énergie et de matières que nécessaire. Aux consommateurs, il permet ensuite de vendre ces surproductions. Cette dette résultante est la cause de la dette écologique envers notre planète.

Ce fonctionnement monétaire est fondé sur la confiance en notre modèle économique construit sur la croissance. Si cette confiance est trahie, il ne restera plus que les guerres comme moyen d'échange, mais la vie sur terre ne s'en remettrait pas, peut-être même définitivement.

Une monnaie concurrente construite sur d'autres bases, telles que le travail effectivement réalisé, sans crédit possible, pourrait concurrencer les monnaies actuelles. Dommage que les monnaies locales fonctionnant sur le même modèle monétaire n'aient pas cette fonction.

La première cause de la croissance reste la surpopulation, mais il existe une contradiction : la démocratie considère que le choix du plus grand nombre est le meilleur, ce qui n'a d'ailleurs jamais été démontré : son seul avantage est de faire en théorie le plus petit nombre de mécontents.

L'ennui est que ce plus grand nombre peut très bien être détourné par les compétences sémantiques des classes dirigeantes et il leur est facile de contenter les uns en pillant les autres. Des peuples en lutte espèrent alors gagner par leur nombre, et poussent à la natalité, de même que des producteurs espérant aussi plus d'ouvriers et de clients pour leurs profits.

La lutte contre la surpopulation nécessite une reconsidération des processus de décision démocratique avec un changement profond des processus économiques remplaçant le profit (nécessité issue des crédits) par l'utilité. Remplacer la valeur marchande par la valeur d'usage.

Mais le plus efficace est la civilisation, qui avec l'art et les sciences, les sports et les jeux, le confort et la sécurité, sera le meilleur atout pour réduire la surpopulation.

Il semble que l'évolution démographique va heureusement dans ce sens, mais l'inertie des pyramides des âges mettra du temps à montrer un effet réel, surtout qu'un vieillissement des populations entraîne un surcoût des prélèvements sur les plus jeunes, poussant les décisionnaires à relancer une politique nataliste, faute d'imaginer un nouveau mode de financement des retraites.

Au risque de choquer, je pense même que l'acceptation des risques médicaux ou accidentels, au lieu de cette recherche illimitée du risque zéro confinant les populations dans un cocon sécuritaire, serait utile pour réintroduire une forme de sélection naturelle indispensable à la survie de notre espèce.

Au risque de déplaire, je suis passionné de découvrir nos formidables progrès en sciences, en technologie, en mécanique, en connaissances, et cette croissance exponentielle des connaissances et des communications, mais horrifié de voir la croissance des injustices, des manipulations sémantiques, des modifications génétiques, des techniques militaires, des risques planétaires.

Se battre contre la croissance en envisageant une décroissance contre nature n'a pas de sens. Faire le choix de ce qu'il faut laisser croître et ce qu'il faut freiner est plus logique. Il faut surtout construire un équilibre des croissances, chacune limitant l'autre.

Alain Persat,  
Coopérateur EELV,  
Provence-Alpes-Côte d'Azur

---

## Renouveler son adhésion au Réseau coopératif !

Pour un paiement par chèque, rien de plus simple ! Il suffit de télécharger le formulaire : <https://soutenir.eelv.fr/formulaire-e-papier/> et de l'envoyer, accompagné d'un chèque bancaire ou d'un mandat postal (disponible contre une somme en liquide dans tous les bureaux de poste), à l'ordre de **AF-EELV**, au Secrétariat de votre Région dont l'adresse se trouve avec le formulaire papier. Attention le chèque doit être obligatoirement au nom de la personne cotisante, donc deux chèques différents en cas de cotisation d'un couple.

Il est également possible de régler son adhésion par carte bancaire en se rendant sur la page du site EELV : <https://soutenir.eelv.fr/cooperer/>.

Si vous êtes imposable, les 2/3 de votre cotisation seront déductibles de vos impôts sur le revenu de 2020.

En complément, il est aussi possible de rajouter un don d'une somme quelconque à votre cotisation au delà de vos 10€ ou 20€, don éventuellement déductible de vos impôts, pour 2/3 de son montant.



Le Comité d'animation du Réseau coopératif

---

Pour réagir aux articles des infolettres, vous pouvez les retrouver sur notre site web à l'adresse <http://coop.eelv.fr/category/infolettres/>

Pour le Comité national d'animation du Réseau coopératif (CNARC)